

Wiltz, le 30 décembre 2024

AVIS

Conformément à l'article 13 point 8 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public par affichage à la maison communale que la déclaration suivante a été présentée au Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (Administration de l'environnement), en date du 18 décembre 2024 en vue d'obtenir l'autorisation afférente :

Etablissement/Requérant : Beim Burg
Objet : cessation d'activités d'une boucherie
Emplacement : Steil 9 à Eschweiler

La Bourgmestre,



La Secrétaire,



Commune de Wiltz

Administration communale • Service Technique • Romaine Majerus • Grand-Rue 2 • L-9530 Wiltz
BP 60 • L-9501 Wiltz • Tél.: (+352) 95 99 39 233 • Fax: (+352) 95 72 05 • E-mail: romaine.majerus@wiltz.lu